

## Journal d'informations municipales de **CHÂTILLON-EN-DIOIS** Châtillon-en-Diois, Mensac, Menée, Archiane, Bénevisse, Les Nonières

### 26 février 2023 Départ à la retraite de Richard Perrier

C'est un événement dans l'histoire des commerces de Châtillon : Richard Perrier prend sa retraite.

C'est un moment qu'il a voulu partager, devant son commerce, le 8 à Huit devenu Carrefour Express, avec les habitants venus nombreux lui souhaiter une heureuse nouvelle vie.



Richard a d'abord remercié ceux, nombreux, qui ont répondu à l'invitation.

Puis il a des pensées pour sa famille :

- sa femme Christine, toujours à ses côtés pendant ses longues années au

magasin, à l'activité traiteur.

- ses enfants qu'il n'a pas toujours eu le temps de voir grandir. Il espère qu'à la retraite il aura plus de temps à consacrer à ses petits-enfants.

Il a aussi remercié Françoise, sa soeur sans qui l'aventure n'aurait pas été la même.

Enfin, il a eu une pensée pour sa soeur Corinne (décédée en 2019), qui fut à leur côté dans l'aventure familiale au magasin de Luc-en-Diois.

Devant tout ce monde Richard a rappelé l'histoire de l'épicerie Bernard, commerce fondé en 1932, rue du Reclus mais de l'autre côté de la rue. Il signale la 2cv bien conservée, garée à proximité, qui servait à son grand-père pour les livraisons.

La famille Bernard accueille un gendre, Marc(ou)

Perrier époux de Marinette. Celui-ci propose d'établir un libre service, sans doute le premier dans le Diois. Il y a quelques réticences dans la famille : "Ils vont tout nous voler", mais il persiste ! Avec le succès que l'on connaît et



l'installation rue du Reclus à l'endroit actuel.

Le commerce change de nom plusieurs fois avec les changements d'enseignes chez ses fournisseurs, auxquels Richard est toujours resté fidèle, jusqu'au 8 à Huit.

Et maintenant Carrefour Express ! Il salue son successeur dont il souligne la compétence. Rappelant qu'il était avant tout boucher, il signale que son successeur a embauché un nouveau boucher pour lui succéder à ce poste.



Richard rappelle que pour qu'un commerce marche il faut des clients ! On sent l'émotion quand il veut évoquer ses meilleurs clients. Il veut en remercier un sans oublier tous les autres. C'est une cliente : Yolande Thérond ! Elle, qui travaillait à la perception, n'avait qu'à traverser en sortant du travail ! Mais elle était souvent "à la bourre". Richard remet à Yolande et Marcel Thérond une belle plante en remerciement pour leur fidélité et en symbole pour tous ses clients.

## Les randonnées du Mercredi !

Toujours autant de succès !

C'est l'association Fleurs et Fontaines qui organise ces randonnées autour de Châtillon et parfois un plus loin ! L'association s'occupe d'entretenir les sentiers pendant la belle saison, ce sont les "sorties sécateurs".

Avant la pousse de la végétation, c'est surtout un bon moyen de se retrouver dans nos beaux paysages et d'entretenir sa forme. Les randonnées sont plutôt des balades, avec quand même quelques

dénivelés. Les sorties sont tributaires de la météo. Ce mois-ci, nous avons fait 2 sorties locales : Pierre-Grosse et le chemin dit "des castors" et 2 balades extérieures, l'une à Lesches, le Cuchet de la Sourde et l'autre à Montlahuc, La "Pissarotte".

Le groupe se renouvelle, en témoigne la photo prise en janvier.

Marc Rebouleau

Contact : Serge Baude, Fleurs et Fontaines, [serge.baude193@orange.fr](mailto:serge.baude193@orange.fr)



## Un groupe de balades tranquilles

Fabienne et Solange proposent des balades autour de Châtillon à partir de mi-janvier. Le rythme sera tranquille pour permettre à chacun d'apprécier les sorties ; pas question de randonnées et encore moins de randonnées sportives !

Ces balades s'adressent à tout public et auront lieu les jeudis et/ou les week-ends de 11h (ou 13h30) à 16 h.

Il faudra penser à prendre un pique-nique ou un goûter. Au plaisir de vous rencontrer !

Contact : 06 63 59 35 55.

Fabienne Caulet

## Cinéma à Châtillon

Le cinéma de la Boîte à Faire vous invite à fêter le court-métrage **le samedi 18 mars** à la salle de motricité de Châtillon-en-Diois.

Nous vous proposons :

**1) une sélection de films pour enfants à 16h,** suivie d'un goûter:

- Des films pour les 5-7 ans "promenons-nous dans les bois"
- Des films pour les 7-10 ans "à chacun sa maison" .

(Les entrées de cette projection iront à la coopérative scolaire de Châtillon-Menglon.)

**2) une sélection pour adultes et adolescents à 18h30.**

Venez partager ces événements avec nous !

La Boîte à Faire

## Activités de la Bibliothèque

### Le 16 février 2023

Dans le cadre de *"Dis-moi dix mots"*, 6 adultes et 3 enfants sont venus jouer avec des mots. Des jeux, mots croisés, rébus, devinettes, autour de 10 mots qui ont tous un lien avec le temps qui passe permettaient de "se creuser un peu les méninges" comme certains l'ont dit et aussi d'apprendre des expressions utilisées par des francophones à travers le monde.

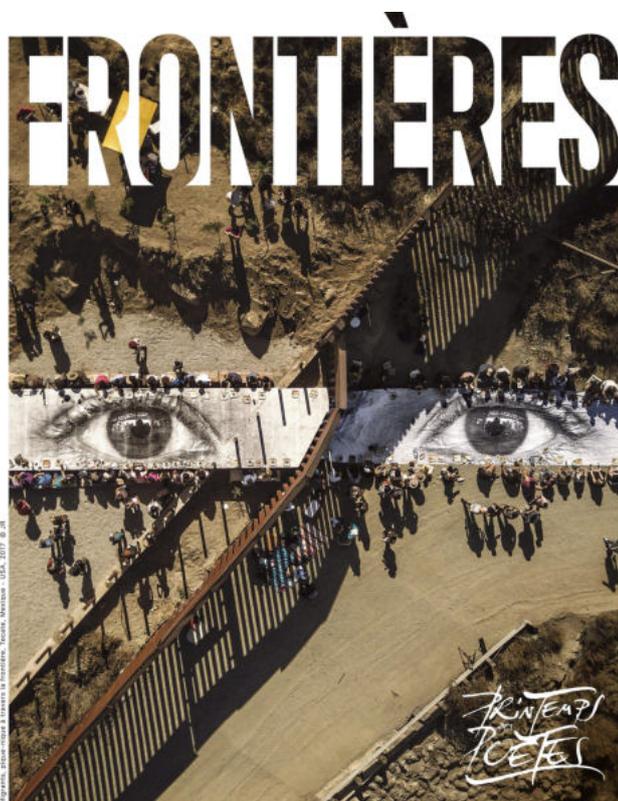
3 personnes ont écrit de courts textes en utilisant ces mots, textes très différents qui n'avaient en commun que cette liste de mots !

Et petits et grands ont pris plaisir à fabriquer et décorer un sablier qui leur permettra de limiter le temps de réflexion au scrabble, ou de faire cuire à point un œuf à la coque !

**Fin février**, les bénévoles ont renouvelé le choix de livres en changeant de plus de 300 livres de la médiathèque de Die, romans, livres en grosse écriture, BD, biographies, et livres "jeunesse".



## Programme à venir :



### Le vendredi 17 mars à 18h, à la Bibliothèque le Printemps des poètes

La bibliothèque propose aux amoureux des textes et de la poésie de venir partager leur plaisir de lire, ou simplement d'écouter, pour fêter le "printemps des poètes". Cette année le thème est "Frontières". (ouvert à tous, gratuit)

### Les 15 et 16 avril, Vente de printemps de la bibliothèque

Samedi après midi et dimanche; Salle Kubnick

Vous pourrez venir fouiner dans un stock de près de 5000 livres à l'occasion de la vente à la salle Kubnick: romans, policiers, biographies, nature, vie pratique, livres jeunesse, etc.

La bibliothèque remercie les personnes qui ont donné des livres pour qu'ils aient une nouvelle vie.

25<sup>e</sup> PRINTEMPS DES POÈTES 11-27 MARS 2023

Soutenu par



**Châtillon en Diois**

Bibliothèque

Vendredi 17 mars 18h



## Communiqué de la Direction générale des Finances publiques

### Nouvelle obligation déclarative pour les propriétaires

La taxe d'habitation sur les résidences principales est supprimée dès 2023. Les taxes d'habitation sur les résidences secondaires et sur les locaux vacants sont en revanche maintenues. Pour permettre à l'administration fiscale de bien identifier les logements concernés par ces taxes qui subsistent, une nouvelle obligation déclarative, inscrite à l'article 1418 du code général des impôts, a été mise en place.

Les propriétaires concernés par cette nouvelle obligation déclarative doivent, pour chacun de leurs locaux (y compris les parkings, caves, etc.), nous indiquer à quel titre ils les occupent et, quand ils ne les occupent pas eux-mêmes, préciser l'identité des occupants et la période de leur occupation (situation au 1er janvier 2023).

Afin de faciliter cette déclaration, les données d'occupation connues des services fiscaux sont préremplies. Il est important, même en cas de préremplissage, de s'assurer que les informations sont

justes. Dans le cas contraire, il faut les corriger. Après cette première déclaration, seul un changement de situation nécessitera une nouvelle déclaration du propriétaire.

Les propriétaires ont jusqu'au **30 juin 2023** pour déclarer la situation d'occupation de leurs biens, dans l'onglet "Biens immobiliers" de leur espace sécurisé sur le site [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr).

Pour plus d'informations, vous êtes invités à consulter l'espace "**Gérer mes biens immobiliers**" du site [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr).

#### Note :

En cas de besoin d'assistance pour effectuer cette déclaration, vous pouvez appeler le 0 809 401 401 (service gratuit + prix d'un appel), du lundi au vendredi de 8h30 à 19h, ou vous rendre directement dans le service des impôts ou dans l'espace France services le plus proche de chez vous pour accéder à un ordinateur en libre service et bénéficier au besoin d'un accompagnement personnalisé.

Si vous avez déjà procédé à votre déclaration d'occupation sur votre espace sécurisé, merci de ne pas tenir compte du présent message.

## Coupes affouagères 2023

Les personnes intéressées doivent s'inscrire à la mairie, avant le 15 Mars 2023.

Pour mémoire les personnes qui peuvent se porter candidates doivent habiter la commune et s'engager à utiliser ce bois pour leur besoin personnel.

À noter aussi que les coupes seront situées sur l'ensemble de la commune nouvelle de Châtillon-en-Diois.

## Le Design, exposition au Centre d'Art de Crest

Comme un écho à l'exposition sur le Design installée à la Loco à Châtillon pendant l'été 2021, organisée par notre compatriote Patrick Jonas et le galeriste crestois Martial Duvert, le service culturel de Crest a sélectionné 50 objets représentatifs du design, avec le but d'en révéler l'histoire et la signification.

Si vous allez à Crest, n'hésitez pas, prenez le temps d'une visite !

Jusqu'au 30 Avril 2023



## Samedi 25 février 2023, le loto de l'école

Assistance record à ce loto. Il faut dire que la population a été privée de loto à cause du COVID. Le résultat c'est qu'il a fallu rajouter des tables et des chaises et même des bancs pour accueillir tout ce monde, au moins 260 personnes ! Les enfants sont allés jouer dehors.

Les lots proposés étaient très attractifs ! Tous les ingrédients étaient donc là pour un loto acharné.

Les opérations commencent avec 2 parties à 4 quines, puis une partie carton plein.

C'est au tour des enfants de jouer, puis la pause pour goûter les bons gâteaux préparés par des parents.

Les parties reprennent avec comme dernière une partie "debout". Lorsque un joueur n'a plus de carton sans aucun pion, il s'assoit ! Le gagnant est donc celui qui reste seul debout et présente alors un carton sans aucun numéro tiré au sort.

Ce loto est au profit de la caisse des écoles. La somme obtenue par la vente des cartons a été conséquente et va permettre de financer les voyages prévus.



### Communication de la mairie

Il a fallu évacuer la crèche suite à une forte odeur de solvant provenant des égouts.

Nous rappelons qu'il ne faut en aucun cas verser

dans les éviers, toilettes des produits chimiques en particulier des solvants comme essence, acétone, white spirit...

Ces produits peuvent être déposés à la déchetterie.



Conception et réalisation : Mairie de Châtillon-en-Diois, 26410

Directeur de la publication : Eric VANONI

Rédaction de ce numéro : J.A. MALOD

ISSN : 2744-046X